ESPRIT DE L'*Art poétique* DE BOILEAU.

— La rime est une esclave, et ne doit qu'obéir.
V. RIME.

— Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.
V. FESTONS.

— Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.
V. GRAVE.

— Enfin Malherbe vint.....
V. VENIR.

— Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.
V. CONCEVOIR.

— Sans la langue... l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.
V. LANGUE.

— Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :
Polissez-le sans cesse et le repolissez.
V. MÉTIER.

— Faites-vous des amis prompts à vous censurer.
V. CENSURER.

— Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.
V. SOT.

— Chez elle (l'ode) un beau désordre est un effet [de l'art.
V. ART.

— Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme.
V. SONNET.

— Le latin dans les mots brave l'honnêteté.
V. LATIN.

— ... Le lecteur français veut être respecté.
V. LECTEUR.

— Le Français, né malin, forma le vaudeville.
V. MALIN.

— Il n'est pas de serpent ni de monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.
V. SERPENT.

— Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.
V. VRAI.

— O le plaisant projet d'un poëte ignorant,
Qui de tant de héros va choisir Childebrand!
V. CHILDEBRAND.

— Il n'est point de degré du médiocre au pire.
V. MÉDIOCRE.

— Soyez plutôt maçon si c'est votre talent.
V. MAÇON.

V. — OUVRAGES DIVERS.

Cent pages de ce *Dictionnaire* ne suffiraient pas à l'énumération complète des ouvrages qui ont été publiés sur les *arts*, ce mot pris dans ses différentes acceptions. Nous nous bornerons à citer les plus estimés parmi ceux qui embrassent plusieurs branches de l'art; on trouvera aux mots *Architecture*, *Peinture*, *Sculpture*, *Gravure*, etc., l'indication des livres qui se rapportent à chacun de ces arts en particulier.

Les Beaux-arts réduits à un même principe, par Batteux (Paris, 1746, in-12).

De l'Art de voir dans les beaux-arts, trad. de l'italien de Milizia, par Pommereul (Paris, 1798, in-8°).

Théorie générale des beaux-arts (*Allgmeine theorie der schoenenkunste*), par J.-G. Sulzer (Francfort, 1798, 4 vol. in-8°).

Leçons sur l'histoire et la théorie des beaux-arts, par A.-G. Schlegel, trad. par A.-F. Couturier (Paris, 1830, in-8°).

Philosophie des arts du dessin, par M. P.-A. Mazure (Paris, 1838, in-8°).

Du Beau dans les arts d'imitation, avec un examen raisonné des productions des diverses écoles, par Kératry (Paris, 1822, 3 vol. in-18).

Essai sur la nature, le but et les moyens de l'imitation dans les beaux-arts, par Quatremère de Quincy (Paris, 1823, in-8°).

Essai sur l'idéal dans ses applications pratiques, etc., par le même (Paris, 1837, in-8°).

Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts, par P.-S. Ballanche (Lyon, 1801, in-8°).

Essai sur le beau pittoresque, par W. Gilpin (Breslau, 1799, in-8°).

Dictionnaire abrégé de peinture et d'architecture, par l'abbé de Marsy (Paris, 1746, 2 vol. in-8°).

Dictionnaire de peinture, de sculpture et de gravure, par Pernetty (Paris, 1757, in-8°).

Dictionnaire des arts de peinture, sculpture et gravure, par Watelet et Lévêque (Paris, 1792, 5 vol. in-8°).

Dictionnaire des arts du dessin (*Dizionario delle belle arti del disegno*), par Fr. Milizia (Bassano, 1797, 2 vol. in-8°).

Dictionnaire des beaux-arts, par Millin (Paris, 1806, 3 vol. in-8°).

Encyclopédie méthodique des beaux-arts (*Enciclopedia metodica delle belle arti*), par P. Zani (Parme, 1819, 29 vol. in-8°.

Dictionnaire des arts du dessin, par J.-B. Boutard (Paris, 1826, in-8°).

Dictionnaire général des lettres, des beaux-arts, etc., par Th. Bachelet et Dezobry (Paris, 1862, 2 vol. gr. in-8°).

Dictionnaire des beaux-arts, publié depuis 1858 par l'Académie des beaux-arts (in-4°).

Lexique universel des beaux-arts (*Lexicon universale delle belle arti*). Zurich, 1763.

Grammaire des arts du dessin, par Ch. Blanc (*Gazette des beaux-arts*, 1862 et suiv.).

Le Moyen âge et la Renaissance, par Paul Lacroix et F. Séré.

Monuments des arts du dessin..., recueillis par le baron Denon (Paris, 1829, 4 vol. in-f°).

Etudes sur l'histoire des arts ou Tableau des progrès et de la décadence de la statuaire et de la peinture antiques au sein des révolutions qui ont agité la Grèce et l'Italie, par P.-T. Déchazelle (Paris, 1834, 2 vol. in-8°).

Cabinet des singularités d'architecture, sculpture et gravure, par Florent Le Comte (Paris, 1699-1700, 3 vol. in-12).

Anecdotes des beaux-arts, par Nougaret (Paris, 1775-1781, 3 vol. in-8°).

Dictionnaire des artistes, par l'abbé de Fontenay (Paris, 1776, 2 vol. in-8°).

Etudes sur les beaux-arts, depuis leur origine jusqu'à nos jours, par F.-B. de Mercey (Paris, 2 vol. in-8°, 1856).

Curiosités de l'histoire des arts, par P.-L. Jacob (Paris, 1858, in-16).

Dictionnaire des arts et métiers, par Jaubert (Paris, 1773, 5 vol. in-8°).

Dictionnaire des manufactures, arts et métiers (Encyclop. méthodique), par Roland de la Platière (Paris, 1785-1790, 6 vol. in-4°).

Dictionnaire technologique (Paris, 1822-35, 22 vol. in-8°, et 42 cah. de pl.).

Encyclopédie technologique (*Technologische Encyclopœdie*), par J.-J. Prechtl (Stuttgard, 1829-41, in-8°).

Dictionnaire technologique universel (*Universal technological dictionary*), par G. Crabb (Londres, 1823, 2 vol. in-4°).

Dictionnaire de l'industrie, etc., par D*** (Duchesne). (Paris, 1801, 6 vol. in-8°.)

Dictionnaire de l'industrie manufacturière, commerciale et agricole, par A. Baudrimont, Blanqui aîné et autres (Paris, 1834-41, 10 vol. in-8°).

Annales des arts et manufactures (Paris, 1799-1817, 60 vol.).

Description des arts et métiers, par l'Académie des sciences (Paris, 1761, 113 cah. in-f°).

Dictionnaire de technologie, par M. du Chesnel (Paris, 1857, in-8°, collect. Migne).

Dictionnaire des arts et manufactures, de l'agriculture, des mines, etc., par C. Laboulaye et autres (Paris, 3e édit., 1865, chez Lacroix-Comon).

Le livre d'or des métiers, par Paul Lacroix, etc. (Paris, 1849 et suiv.)

Histoire des classes ouvrières, par Levasseur (Paris, 1858, 2 vol. in-8°).

L'Industrie contemporaine, par A. Audiganne (Paris, 1855, in-8°).

Rapport sur l'application des arts à l'industrie, par M. de Laborde (8e vol. des Travaux de la Commission française du jury international de l'Exposition universelle de Londres).

Art (l') d'assassiner les rois, enseigné par les jésuites; imprimé à Londres, en 1696.

Art de bien vivre; Paris, 1492.

Art de connaître les femmes.

Art de rendre les femmes fidèles; Paris, 1713.

Art de faire des garçons.

Art de plumer la poule.

Art de plaire dans la conversation.

Art de désopiler la rate, en prenant chaque feuillet pour se *T.* le *D.*, ouvrage rare et curieux, cité par Brunet, et publié, si l'on en croit l'auteur, qui a jugé à propos de garder l'anonyme, l'an des Folies 175886. C'est un recueil de nouvelles, bons mots, singularités, anecdotes burlesques, historiettes, fatras, polissonneries, rébus, traits, épigrammes, vieux contes, etc., etc., qui prouve que l'esprit grivois et français remonte plus haut qu'en l'an de grâce 1865, où nos très-spirituels chroniqueurs désopilent trop souvent la rate de leurs abonnés avec des ingrédients qu'ils donnent comme étant de leur invention, et qui ne sont que des plats de conserve dont, il y a plus de cent ans, se sont régalés nos pères.

Et, enfin, le plus singulier de tous :

Art (l') de péter, essai théori-physique et méthodique, en *Westphalie*, chez *Florent Q...*, rue *Pet-en-Gueule*, au *Soufflet;* Paris, 1751, avec 2 figures, dont l'une représente le dieu *Crépitus;* livre souvent réimprimé... Le lecteur s'attend peut-être à ce que le *Grand Dictionnaire* va lui présenter des excuses? Mon Dieu, non : ce titre est tiré textuellement du *Manuel de l'Amateur de livres*, par le très-savant, très-respectable et très-vieux (aujourd'hui 84 ans sonnés) Jacques Brunet, chevalier de la Légion d'honneur; et le *Manuel*, dont le prix dépasse 100 fr., a été honoré de la souscription des personnages les plus considérables de l'Europe lettrée. C'est parce qu'un dictionnaire, qui a affiché dès les premières pages la prétention courageuse d'être *complet* et de tout dire, est tenu de remplir le cadre qu'il s'est tracé et de ne reculer devant aucune nécessité de la langue.

Du reste, cette publication, qui ne fait rien de parti pris, s'adresse aux hommes d'étude, aux hommes sérieux, et l'éditeur le fait assez gros pour qu'il ne soit pas pris comme livre de messe.

ART ou **ARTH**, bourg de Suisse, dans le canton de Schwitz, sur le lac de Zug; 2,300 hab. Eglise Saint-Georges, d'une belle architecture.

ARTA, ville de la Turquie d'Europe, dans l'Albanie, et à 60 kilom. S. de Janina, sur le fleuve Arta, non loin du golfe du même nom; pop. 10,000 hab. Vingt-six églises grecques, sept synagogues et cinq mosquées. Ravagée en 1816 par une peste qui enleva les deux tiers de la population; siége d'un évêché grec; consulat français; commerce actif, vins, chanvres et bétail. Aux environs, ruines de l'antique Ambracie.

Cette ville a été désignée tour à tour, par les archéologues, sous les noms anciens d'Ambracie, d'Argos Amphilochicum et d'Argithea; elle ne possède d'ailleurs que des restes peu importants de constructions antérieures à l'époque byzantine : quelques murs qui couronnent les hauteurs voisines paraissent avoir appartenu à une acropole. Désignée au moyen âge sous le nom d'Acarnanie, et devenue le chef-lieu de la province de ce nom, elle jouit à cette époque d'une véritable prospérité. Cyriaque d'Ancône, qui la visita au XVe siècle, vante la beauté de ses édifices. Elle prit le nom d'Arta vers le XIe siècle, dans le temps où Michel Ducas bâtit (1071) la cathédrale de l'Annonciade, que les Grecs appellent aujourd'hui la *Parégoritza* (Consolatrice). Cette église, construite en briques et surmontée de sept coupoles, est depuis longtemps abandonnée : Michel l'avait décorée de deux cents colonnes enlevées aux temples de Nicopolis, et de mosaïques exécutées par les meilleurs artistes de l'époque; le fanatisme des musulmans l'a dépouillée de la plupart de ses ornements. Vers le milieu du XIIe siècle, l'évêché de Naupacte fut transféré à Arta. Le despote Nicéphore fit construire, en 1357, le château qui existe encore. En 1449, les Turcs s'emparèrent de cette ville et en firent le chef-lieu d'un vaivodilik.

ARTA, ville d'Espagne, dans l'île Majorque, province et à 55 kilom. N.-E. de Palma, sur un monticule, non loin de la mer; 8,875 hab. Aux environs, récolte de coton, carrières de pierres meulières; belle grotte avec cristallisations curieuses.

ARTA, fleuve de la Turquie d'Europe, dans l'Albanie; prend sa source au mont Palærouni, qui fait partie de la chaîne du Pinde, à 9 kil. N.-E. de Janina; baigne Arta et se jette dans le golfe de son nom, après un cours de 100 kil. du N. au S. C'est l'*Aracthus* des anciens, appelé aussi Arétho par Tite-Live et Polybe.

ARTA (GOLFE D'), le golfe Ambracique des anciens, formé par la mer Ionienne, entre la Turquie d'Europe et la Grèce. 40 kilom. sur 15. C'est à l'entrée de ce golfe, sur la côte sud, que se livra la bataille d'Actium, en 31 av. J.-C.

ARTABA ou **ARTABE** s. m. (ar-ta-ba). Métrol. Mesure de capacité usitée en Egypte, du temps des Ptolémées, après la réforme philétérienne. On l'appelait aussi *bath*, quand on l'employait pour les liquides, et *épha*, quand c'était pour les grains. L'*artaba* correspondait, dans les deux cas, à 35 de nos litres. Aujourd'hui, il existe en Perse un *artaba* pour les matières sèches, qui vaut environ 65 litres 757.

ARTABAN, nom commun à plusieurs rois des Parthes : ARTABAN Ier, régna de 216 à 196 av. J.-C., et battit Antiochus III, roi de Syrie; ARTABAN II (127-124 av. J.-C.), périt dans une bataille contre les Scythes; ARTABAN III monta sur le trône vers l'an 18 de notre ère, après avoir détrôné son frère Vononès. Vers l'an 36, il fut lui-même renversé par Tibère et mourut l'an 44; ARTABAN IV, roi l'an 216, fut vaincu par Caracalla, mais il força Macrin à acheter la paix. Artaxerce le vainquit et le détrôna l'an 226; en lui s'éteignit la dynastie des Arsacides.

ARTABAN, général hyrcanien, commandant des gardes du corps de Xerxès (465 av. J.-C.), assassina ce prince, se débarrassa de l'un de ses trois fils et s'empara du trône; mais il fut tué par Artaxerce, autre fils de Xerxès qu'il avait tenté d'assassiner à son tour.

ARTABAN, héros d'un roman de La Calprenède, qui a pour titre *Cléopâtre*. L'auteur montre beaucoup d'imagination : ses héros ont le front élevé; il offre des caractères fièrement dessinés, et celui d'Artaban a fait une espèce de fortune, car il a passé en proverbe. C'est de là qu'on a dit : *fier comme Artaban.* L'auteur était de la Gascogne, ce qui a fait dire à Boileau :

Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon;
Calprenède et Juba parlent du même ton.

ARTABAZE, général de Xerxès, sauva par une savante retraite les 40,000 hommes qu'il commandait à Platée, où Mardonius avait été vaincu, en combattant malgré les avis d'Artabaze.

ARTABAZE, général de Darius, il se conduisit vaillamment à la bataille d'Arbelles et refusa de participer à la trahison de Bessus. Alexandre le nomma satrape de la Bactriane, en 330 av. J.-C.

ARTABAZE, roi d'Arménie (50 av. J.-C.), trompa Antoine et causa en partie ses désastres dans l'expédition contre les Parthes. Dans la suite, le triumvir l'emmena en Egypte, où Cléopâtre le fit mourir l'an 30.

ARTABOTRYS s. f. (ar-ta-bo-triss — du gr. *artaô*, suspendre; *botrus*, grappe). Bot. Genre de la famille des annonacées, renfermant quatre espèces, qui croissent dans l'Asie équatoriale.

ARTABRUM PROMONTORIUM, nom latin du cap Finistère.

ARTACHÉE, architecte ancien qui dirigea les travaux ordonnés par Xerxès pour percer le mont Athos.

ARTACOANA ou **ARTACANA**, ville de l'ancienne Perse, cap. de l'Arie. Auj. *Pouscheng.*

ARTAGERA ou **ARTAGICERTA**, place forte de l'ancienne Arménie, entre le Tigre et l'Euphrate. Les Romains rasèrent la forteresse de cette ville pour venger la mort du fils de Drusus, Caïus César, blessé à mort devant Artagera.

ARTALE (Joseph), poëte italien, né en 1628 à Mazzareno (Sicile), mort en 1679. Il suivit la carrière des armes et déploya à Candie la plus impétueuse valeur contre les Turcs. Sa redoutable adresse à l'escrime l'avait fait surnommer le *Cavalier sanguinaire.* On a de lui : *Dell' Encyclopedia poetica; Pasife* (Pasiphaé); *la Bellezza atterrata*, etc.

ARTAME s. f. (ar-ta-me — du gr. *artaô*, je suspends). Zool. Genre d'aranéides, voisin des thomises.

— Ornith. V. ARTAMIE.

Artamène ou le **Grand Cyrus**, roman célèbre de Mlle de Scudéry, en 10 vol. in-8°, qui fut publié à Paris en 1650, et qui parut d'abord sous le nom de son frère, comme ses précédents ouvrages. On ne voit pas trop, au premier coup d'œil, ce que pouvaient offrir d'attrayant à une société brillante et lettrée les expéditions de Cyrus déguisées en aventures romanesques; mais qu'on ne s'y trompe point, l'auteur était une femme d'infiniment d'esprit, et elle n'ignorait pas que le succès d'un livre de ce genre ne peut s'obtenir qu'en flattant les goûts de son époque. Nous voici donc dans le plus splendide salon de l'hôtel Rambouillet, — la Perse n'est qu'un voile que nous écarterons tout à l'heure — au milieu de cette société fameuse dont les conversations ressemblaient à celles du comte de Guiche avec Mlle de Brissac, « tellement *sophistiqués*, dit Mme de Sévigné, qu'ils auraient besoin d'un truchement pour s'entendre eux-mêmes. » Tous les personnages du roman couvrent des individualités réelles, vivantes, jusqu'à Artamène, auquel Mlle de Scudéry trouva spirituellement un *alter ego* dans le grand Condé. Le début de l'ouvrage est noble et majestueux; on se croirait sur le seuil d'une épopée. Sinope, capitale de la Cappadoce, révoltée contre Cyaxare, est dévorée par un immense incendie. Artamène, qui s'avançait à la tête de l'avant-garde de l'armée de ce prince afin de soumettre la ville rebelle, s'élance aussitôt pour combattre la flamme, car c'est à Sinope que Mandane, son amante et fille de Cyaxare, a été conduite, après avoir été enlevée par le roi d'Assyrie. Celui-ci montre à Artamène, en pleine mer, une galère qui emporte Mandane avec Mazare, prince des Saces, et leur commun rival, et il lui propose de différer le combat qui doit vider leur querelle jusqu'à ce qu'ils aient arraché la princesse à son ravisseur. Artamène a la générosité de consentir à cette proposition; mais tandis qu'il s'efforce de sauver les restes de Sinope, le roi d'Assyrie parvient à s'échapper. Toutefois, il écrit à Artamène pour lui jurer qu'il tiendra sa parole. Cependant Cyaxare arrive avec le reste de l'armée. Bientôt il apprend l'entrevue de son général avec le roi d'Assyrie, l'envoi d'une lettre secrète et la réponse d'Artamène. Ces circonstances lui inspirent de violents soupçons sur la fidélité de son général, auquel il demande à voir la lettre du roi d'Assyrie. Artamène, placé dans l'alternative de confirmer les défiances injurieuses du roi ou de trahir sa passion pour Mandane, se contente d'assurer Cyaxare de son respect et de son obéissance, et ce prince le fait alors arrêter et enfermer dans une tour. Comme l'armée et ses principaux chefs murmurent de cette sévérité, Chrysante et Feraulas, confidents d'Artamène, jugent le moment opportun pour dévoiler le secret qui couvre sa naissance.

Chrysante apprend alors à l'assemblée des chefs qu'Artamène n'est autre que Cyrus, fils de Cambyse, roi de Perse. Il leur fait le récit de la naissance de Cyrus, leur rapporte les ordres cruels qu'Astyage, roi des Mèdes, troublé par des prodiges, donne pour la mort de cet enfant, qui est son petit-fils, et la conservation de celui-ci par les soins du berger Mitradate, auquel on l'a confié pour le faire périr. Dès lors, c'est l'histoire de Cyrus qui va se dérouler à nos yeux, mais embellie ou plutôt défigurée par une foule d'incidents sortis de l'imagination de Mlle de Scudéry. Sur cette histoire, déjà quelque peu fabuleuse, l'auteur a greffé un roman où s'entremêlent des aventures incroyables, des épisodes étrangers au sujet principal, des dissertations alambiquées sur la nature des sentiments, des conversations sans terme, d'où le naturel semble avoir été soigneusement exclu, où tout respire cette *préciosité* si bien ridiculisée par le maître de notre scène comique. Le mobile de toutes les actions de Cyrus est dénaturé : ce n'est pas l'amour de la gloire ou des conquêtes qui exalte son ambition; ce n'est plus pour fonder un vaste empire qu'il soumet une foule de nations; c'est pour retrouver Mandane, qui lui échappe toujours au moment où il croit la saisir, comme une fiancée du roi de Garbe. Cyrus, c'est le roi Arthus des temps antiques, moins les enchantements, beaucoup perfectionnés par la riche imagination des conteurs du moyen âge. Mlle de Scudéry a rapetissé cette grande figure du vainqueur de l'Asie, en le faisant descendre aux proportions d'un

Artamène « plus fou que tous les Céladons et tous les Sylvandres, qui n'est occupé que du soin de sa Mandane, qui ne sait, du matin au soir, que lamenter, gémir et filer le parfait amour. » (Boileau.) « *Artamène* n'en fut pas moins accueilli avec enthousiasme, non-seulement par les habitués du cénacle de l'hôtel Rambouillet, mais encore à la cour et à la ville, comme on disait alors, et cette vogue s'explique d'elle-même à une époque où l'on n'était point encore blasé sur ce genre de littérature, où les habitudes sédentaires rendaient attrayante la lecture de ces longs romans, qui, semblables à des miroirs fidèles, réfléchissaient les vertus et les vices, les qualités et les ridicules de la société d'alors. C'est là que se concentraient toutes les aspirations et toutes les curiosités de l'esprit, qui ne pouvait encore trouver de satisfaction dans les études scientifiques, dans les grandes entreprises industrielles ou commerciales et dans les émotions de la vie politique. On aimait à retrouver sous des déguisements transparents les personnages célèbres d'alors, que Mlle de Scudéry avait habillés à la mode de Perse, à peu près comme certains maîtres des vieilles écoles italiennes ont drapé leurs héros antiques dans des costumes du XVIe siècle. Dans le septième volume du *Grand Cyrus*, nous avons sous les yeux tous les beaux esprits, toutes les muses de ce Parnasse ou de cette cour d'amour présidée par une nouvelle Clémence Isaure; on salue tour à tour la digne Cléonire (Mme de Rambouillet), l'adorable Philonide (Julie d'Angennes, fille de la marquise), la belle Anacrise (Clarisse, sa sœur), la merveilleuse Elise (Mlle Paulet), le généreux Mégabate (M. de Montausier, époux de Julie d'Angennes), l'illustre mage de Sidon (Godeau), l'agréable Cléarque (Voiture), le sage Théodamas (Conrart au prudent silence), l'admirable Aristée (Chapelain), etc. Nous avons déjà dit qu'Artamène n'était autre que le grand Condé. Le peintre n'a point oublié de se produire sous le nom de Sapho, qui lui resta dans le cénacle. On le voit, Mlle de Scudéry, esclave du joug de la mode, a choisi ses personnages dans l'antiquité, mais en asservissant leur nature aux règles et au ton qui régnaient dans son propre entourage. C'est le langage raffiné des ruelles, la sensiblerie, la galanterie quintessenciée en honneur parmi les contemporains. Le contraste choque vivement au premier abord : trop de madrigaux et trop de ridicule. Mais si, par un effort d'abstraction, on réussit à perdre de vue la fausse couleur locale qui enlumine les tableaux et les récits de l'auteur, on se sent conduit à lui rendre une justice que méritent de véritables qualités littéraires. Ses observations sont fines et pénétrantes, ses digressions sont morales; le style même, cette pierre de touche de l'écrivain, n'est pas dépourvu d'attraits. Envisagé à un point de vue plus général, l'*Artamène* est une étude approfondie de la femme au XVIIe siècle : ses sentiments, ses devoirs, ses occupations même, y sont exposés et analysés sans pédantisme et avec un sens judicieux.

Ne nous étonnons donc point des acclamations enthousiastes qui saluèrent l'apparition de cette œuvre aujourd'hui si profondément oubliée. Si l'on en excepte les solitaires de Port-Royal et un petit nombre d'esprits sévères, chacun paya son tribut d'éloges hyperboliques au *Grand Cyrus;* les personnages les plus distingués par le talent ou le caractère avouaient hautement leur admiration; c'étaient, par exemple, Mme de Sévigné, M. de Montausier, La Fontaine, et ce même Boileau, qui depuis... Mais alors il était jeune et il professait une sincère estime pour Mlle de Scudéry. C'étaient même des évêques, tels que Camus, Huet (le savant Huet), Godeau, Massillon, Fléchier. Les louanges de Mascaron, un des premiers orateurs sacrés de l'époque, ont quelque chose de plus extraordinaire encore. Dans une lettre du 12 septembre 1672, il écrivait à Mlle de Scudéry : « Quoique vous n'ayez pas eu le public en vue dans tout ce que vous avez fait, je sais très-bon gré au public de vous avoir toujours en vue, et de s'informer soigneusement de l'emploi d'un loisir dont il me semble que vous devez quelque compte à toute la terre. L'occupation de mon automne est la lecture de *Cyrus*, de *Clélie*, et d'*Ibrahim* (autres romans de Mlle de Scudéry). Ces ouvrages ont toujours pour moi le charme de la nouveauté, et j'y trouve tant de choses propres pour réformer le monde, que je ne fais point difficulté de vous avouer que, dans les sermons que je prépare pour la cour, vous serez très-souvent à côté de saint Augustin et de saint Bernard. »

Il faut avouer que celle qui avait inventé la géographie du *pays de Tendre* eût fait une singulière *mère* de l'Eglise. Disons tout de suite, à l'honneur du goût français, qu'on ne tarda pas à revenir de cet engouement, dû avant tout à des circonstances heureuses et à un puissant esprit de coterie. Les hommes d'un jugement exercé eurent bientôt entrevu le côté faux de cette vaste composition, et, pour son compte, Boileau lui fit payer cher ses premiers éloges : les *Satires* et le *Lutrin* ont écrasé le *Grand Cyrus* sous un ridicule dont il ne s'est jamais relevé.

Terminons par une anecdote qui trouve bien ici sa place. Mlle de Scudéry, étant en voyage avec son frère, s'entretenait avec lui, dans une chambre d'auberge, de divers personnages de son *Artamène*, qui n'était pas encore achevé. Il s'agissait de les faire disparaître décemment de la scène, c'est-à-dire en observant les règles de la vraisemblance, tirées des circonstances mêmes du roman. « Que ferons-nous du prince Mazare? dit-elle à son frère; je serais d'avis que nous le fissions mourir par le poison, ou plutôt d'un coup de poignard. — Il n'est pas temps, répondit M. de Scudéry; nous en avons encore besoin. Quand le moment sera venu, nous trouverons bien quelque moyen de l'expédier en bonne forme. » Deux honnêtes marchands, logés dans une chambre voisine, entendirent ce dialogue. Supposant que le prince Mazare n'était qu'un nom déguisé, ils s'empressèrent de prévenir l'hôte et l'hôtesse, lesquels s'empressèrent avec non moins de diligence d'avertir la maréchaussée. M. et Mlle de Scudéry furent aussitôt arrêtés et conduits à Paris sous bonne escorte. Là, ils n'eurent pas de peine à se faire reconnaître, et un magistrat accourut aussitôt pour ordonner leur mise en liberté. De plus, il leur accorda droit de vie et de mort sur tous leurs personnages, leur permettant d'incendier, de voler, de tuer par le fer ou par le poison quoi ou qui bon leur semblerait, le tout au grand ébahissement des exempts venus de si loin pour faire rire à leurs dépens.

ARTAMIE s. f. (ar-ta-mî). Ornith. Genre de passereaux dentirostres, intermédiaire entre les langrayens et les pies-grièches. Il comprend plusieurs espèces, qui habitent l'Afrique australe et les îles Indiennes. ‖ On dit aussi ANALCIPE.

ARTANÈME s. f. (ar-ta-nè-me). Bot. Genre de plantes de la famille des personnées, formé aux dépens des toréníes, et qui paraît devoir être réuni aux achimènes.

ARTANISSA, ville de l'ancienne Ibérie (Géorgie actuelle) entre le Caucase et le fleuve Cyrus.

ARTANITE ou **ARTHANITE** s. m. (ar-ta-ni-te — du gr. *artos*, pain). Bot. Ancien nom du cyclame, appelé vulgairem. *pain de pourceau.*

— Anc. pharm. Onguent dans lequel entrait le suc de cette plante. ‖ On dit aussi ONGUENT D'ARTANITE.

ARTANITINE ou **ARTHANITINE** s. f. (ar-ta-ni-ti-ne — rad. *artanite*). Chim. Substance que l'on extrait de la racine de cyclame. L'*arthanitine*, appelée encore *cyclamine*, cristallise en aiguilles incolores très-fines, sans odeur, mais d'une saveur fort âcre et styptique. Elle est sans action sur les couleurs végétales, insoluble dans l'éther, peu soluble dans l'eau, fort soluble dans l'alcool. L'acide azotique la transforme en acide oxalique. L'acide sulfurique lui donne une teinte rouge violacé.

ARTAPHERNE, fils d'Hystaspe et frère de Darius Ier, gouverna Sardes l'an 506 av. J.-C., et dénonça la conspiration d'Histiée, qu'il fit mettre à mort avec tous ses complices. Son fils, après le rappel de Mardonius, partagea avec Datis le Mède le commandement des troupes envoyées contre la Grèce et fut vaincu à Marathon, l'an 490 av. J.-C.

ARTARIA, célèbre éditeur de musique de Vienne (Autriche), mort en 1790. Il eut le premier l'idée de faire graver la musique. Ses éditions étaient estimées pour leur correction.

ARTARIA (Mathias), peintre allemand, né à Manheim vers 1815, élève de l'académie de Dusseldorff, est auteur de tableaux de genre et d'histoire. S'inspirant de ses voyages, il aime à reproduire la nature, mêlant toujours à ses compositions des scènes historiques ou des traits de mœurs locales. Ses meilleurs tableaux sont : *Engagement entre les Français et les Tyroliens; Tyroliens embusqués tirant sur l'ennemi; Paysans hollandais écoutant leur arrêt de mort;* divers tableaux, souvenirs de ses voyages en Espagne, etc.

ARTAUD, archevêque de Reims, mort en 961. Il fut élevé sur le trône épiscopal (932), en remplacement de Héribert, fils du comte de Vermandois. Quatre ans après, il couronna à Laon Louis d'Outre-mer; mais le comte de Vermandois, qui convoitait pour son fils Hugues le siége de Reims, vint assiéger cette ville, s'en empara et fit sacrer son fils dans une assemblée d'évêques. Louis d'Outre-mer accourut au secours de l'archevêque dépossédé, prit Reims à son tour et y replaça Artaud, qui gouverna paisiblement son diocèse jusqu'à l'époque de sa mort, et devint même grand chancelier du roi de France. Divers conciles excommunièrent tour à tour Hugues et Artaud après leur chute, et les confirmèrent après leur triomphe. On a de cet évêque la relation de ses démêlés avec Hugues, son compétiteur.

ARTAUD (Jean-Baptiste), auteur dramatique et littérateur, né à Montpellier en 1732, mort en 1796. Il se fit connaître d'abord par un pamphlet intitulé : la *Petite Poste dévalisée* (1767). Il donna ensuite le *Centenaire de Molière*, comédie jouée au Théâtre-Français en 1773 pour la célébration de l'année séculaire de la mort de notre grand comique. On cite parmi ses comédies : l'*Echange raisonnable;* l'*Heureuse Entrevue*, et *Sophie.* Les deux dernières sont en vers. On a encore de cet écrivain des *Mémoires historiques sur Taconnet*, qu'il appelle un *homme célèbre*, et qui est bien oublié aujourd'hui. Il a aussi rédigé pendant quelques années le *Courrier d'Avignon* (1775 et années suivantes). Il est au nombre des littérateurs qui reçurent en 1795 un secours de la Convention.

ARTAUD (François), archéologue, né à Avignon en 1767, mort en 1838. Son principal ouvrage est un *Voyage dans les catacombes de Rome*, 1810. On a aussi de lui plusieurs dissertations sur les antiquités de la France.

ARTAUD de Montor (le chevalier), diplomate et littérateur, né à Paris en 1772, mort en 1849. On a de lui des *Considérations sur l'état de la peinture en Italie;* une traduction de *Dante*, et une bonne *Histoire de Pie VII* souvent réimprimée et traduite, et à laquelle l'Académie française a décerné un prix en 1838; d'intéressantes études sur Machiavel, une *Histoire de l'Italie* (dans l'*Univers pittoresque*), etc.

ARTAUD (Nicolas-Louis), littérateur helléniste, né à Paris en 1794, mort en 1861. Il fut inspecteur général pour l'enseignement secondaire, membre du conseil supérieur de l'instruction publique et vice-recteur de l'Académie de Paris. Il a donné un *Essai littéraire sur le génie poétique au* XIXe *siècle*, de nombreux écrits dans divers recueils et des traductions du grec justement estimées et qui ont eu plusieurs éditions : *Tragédies de Sophocle; Tragédies d'Euripide; Comédies d'Aristophane*, en collaboration avec M. Destainville, traduction souvent réimprimée, etc.

ARTAXATE, bourg de l'Arménie russe, à 20 kilom. S. d'Erivan, sur les bords de l'Araxe, et sur l'emplacement de l'ancienne Artaxate, qui fut la capitale de la grande Arménie. Cette ville tira son nom de son fondateur, le roi Artaxias, qui la fortifia d'après les conseils d'Annibal, son hôte; prise et pillée par le général romain Corbulon, elle se releva de ses ruines pour devenir la proie des Persans en 370. Malgré cette seconde destruction, quelques grandes familles arméniennes revinrent s'y fixer; Artaxate sortit encore une fois de ses cendres, mais son refus d'embrasser le culte de Zoroastre attira de nouveau les dévastateurs persans, et cette fois elle succomba sous tant de désastres.

ARTAXERCE Ier, surnommé *Longue-Main* parce qu'il avait la main droite plus longue que la gauche, succéda sur le trône de Perse à son père Xerxès, et régna de 471 à 424 av. J.C. Il soumit l'Egypte révoltée, mais se défendit mal contre Cimon et les Athéniens, qui lui enlevèrent l'île de Chypre et lui imposèrent le fameux traité qui garantissait la liberté des villes grecques de l'Asie Mineure. Thémistocle, banni par ses concitoyens, se retira à sa cour, et y fut comblé d'honneurs et de présents. On croit qu'Artaxerce Ier est le même que l'Assuérus de l'Ecriture, qui épousa Esther.

ARTAXERCE II, surnommé *Mnémon* par les Grecs, à cause de sa prodigieuse mémoire, petit-fils du précédent, succéda à son père Darius II l'an 405 av. J.-C. C'est sous son règne qu'eut lieu la fameuse retraite des *dix mille*, à la suite de la bataille de Cunaxa (401), dans laquelle Artaxerce II vainquit et tua de sa propre main son jeune frère Cyrus, soutenu par les Grecs dans sa révolte. C'est aussi avec ce prince que le Spartiate Antalcidas conclut le traité qui porte son nom (387). Artaxerce mourut en 362, tué, dit-on, par son fils Ochus.

ARTAXERCE III, roi de Perse, fils du précédent, parvint au trône en 362 après avoir fait mourir toute sa famille. L'Egypte et quelques autres provinces s'étant révoltées, Ochus les ramena à l'obéissance et souilla ses victoires par des cruautés inouïes. L'eunuque Bagoas l'empoisonna, l'an 338 av. J.-C.

Artaxerce, tragédie de Magnon, jouée pour la première fois en 1645, par une troupe du faubourg Saint-Germain, dont Molière faisait partie. Jean Magnon projetait un ouvrage de deux cent mille vers, intitulé la *Science universelle*, et déjà il en avait terminé la moitié lorsqu'il fut assassiné, en passant sur le Pont-Neuf. C'est ainsi que l'humanité s'est vue tout à coup frustrée d'un chef-d'œuvre, si l'on en croit sur parole ce fécond auteur, lorsqu'il nous dit, dans l'*avis au lecteur* mis en tête de sa tragédie de *Jeanne de Naples*, que peu de personnes ont eu de plus belles dispositions que lui pour la poésie.

Le sujet d'Artaxerce ayant été maintes fois repris au théâtre, il est bon de rappeler de quelle façon l'avait traité Magnon. Darie et Ochus, tous deux fils du roi de Perse Artaxerce, cherchent à faire valoir leurs droits au trône, moins par ambition que pour le partager avec Aspasie, dont l'un et l'autre sont épris. Afin d'éviter une guerre intestine, le roi interpose son autorité, et décide en faveur de Darie. Il fait plus, malgré la passion qu'il ressent lui-même pour Aspasie, il la cède à cet heureux rival. Cette action héroïque aurait dû terminer la pièce, mais c'est alors qu'apparaît dans toute sa malignité Tiribaze, ministre audacieux, qui ose lever les yeux sur Amestris, fille de son souverain; mais le seul but de son ambition est de semer la division entre le père et les fils, pour arriver lui-même au trône. Il parvient, en effet, à réveiller la passion du monarque pour Aspasie. Darie, au désespoir, se révolte par le conseil du traître, qui, sous le nom d'Ochus, forme un troisième parti. Artaxerce fait arrêter Darie; il est près de l'envoyer au supplice, lorsqu'on vient lui annoncer que Tiribaze expirant a confessé son crime et justifié la conduite des deux princes. La mort du coupable ramène la tranquillité. Darie épouse Aspasie, et Ochus promet de ne plus troubler leur félicité. Sans cette duplicité d'action, et le dénoûment, qui est un peu précipité, on pourrait dire que la pièce est passablement conduite. Le caractère de Tiribaze est soutenu; ceux de Darie et d'Aspasie ne manquent pas de noblesse; mais Artaxerce ne montre pas assez de fermeté. Ochus joue un rôle trop effacé; quant à un autre personnage, celui d'Amestris, il est absolument inutile à la pièce.

Artaxerce, tragédie de Boyer, 1682. Artaxerce, roi de Perse, éperdûment amoureux d'Aspasie, jeune fille sans naissance, et qui n'a d'autre apanage qu'une grande beauté, veut abdiquer l'empire, afin de vivre librement avec l'objet de son choix; mais Darius, fils aîné de ce monarque, et choisi par lui pour son successeur, se trouve être en même temps son rival. C'est donc sur cette rivalité que roule toute l'action. Cependant le père et le fils se seraient accommodés, si Tiribaze, favori d'Artaxerce, n'eût adroitement entretenu la division entre eux, dans le dessein de faire périr l'un par l'autre et de placer sa fille Nitocris sur le trône de Perse. Lorsque ce traître voit son projet renversé, il plonge un poignard dans le sein de Darius et tombe lui-même sous les coups des soldats accourus pour venger leur prince. Cette tragédie n'est ni meilleure ni plus mauvaise que les vingt et une autres pièces pleines d'enflure et souvent inintelligibles laissées par l'abbé Boyer, dont le nom serait complétement oublié aujourd'hui sans une épigramme célèbre de Racine. (V. JUDITH.) *Artaxerce* révèle une imagination déréglée; la recherche du sublime jette l'auteur dans un galimatias insupportable; ses sujets sont bizarrement compliqués et ses personnages manquent de caractère.

Artaxerce, tragédie par Deschamps, 1735, non imprimée; elle ne fut jouée qu'une seule fois. C'est par erreur que Maupoint, dans sa *Bibliothèque des théâtres*, date de 1721 la première représentation de cette pièce. Les registres du Théâtre-Français n'avaient certainement pas été consultés par lui.

Artaxerce, tragédie de Lemierre, en cinq actes, représentée en 1766 au Théâtre-Français. Dans cette pièce, Lemierre s'est inspiré de Métastase, qui a aussi donné au théâtre un opéra intitulé *Artaxerce*, dont le sujet est le même que celui du *Stilicon* de Th. Corneille, et qui fut très-favorablement accueilli en Italie et en Allemagne. Mais, comme le remarque judicieusement La Harpe, il y a une grande différence entre un opéra et une tragédie; on exige dans celle-ci une observation beaucoup plus exacte de la nature et des vraisemblances, et Lemierre semble s'être beaucoup trop autorisé des libertés du poëte italien. Artaban, ministre de Xerxès, roi de Perse, et père de Darius et d'Artaxerce, a résolu de se défaire de ce prince, pour mettre sur le trône son propre fils Arbace, prince vertueux et sans ambition. Il assassine Xerxès pendant la nuit, et accuse de ce meurtre Darius, qu'Artaxerce, comme successeur de son père, veut faire arrêter. Darius est tué en se défendant, et Artaban, débarrassé ainsi du roi et d'un de ses fils, ne voit plus aucun obstacle à ses desseins, car Artaxerce croit avoir puni le meurtrier de son père. Mais bientôt le nouveau monarque découvre son erreur; on lui annonce que l'assassin vient d'être saisi, tenant encore dans ses mains l'épée de Xerxès, dégouttante de son sang. Cet assassin prétendu est Arbace, qui, trouvant son père égaré la nuit dans le palais, lui avait arraché cette épée, sans savoir à quel usage elle venait de lui servir. Cet incident produit une situation saisissante. Arbace est amené, comme assassin du roi, devant Artaxerce, qui l'aime à l'égal d'un frère, devant Emirène, fille de Xerxès, qui le chérit comme amant, et devant Artaban, qui voit s'élever contre ses projets un obstacle si imprévu et si terrible. La tendresse qu'Arbace porte à son père ne lui permet de se justifier qu'en protestant de son innocence; mais cette protestation ne peut détruire la force des indices qui parlent contre lui. Telle est la situation de ce malheureux prince, prolongée depuis le deuxième jusqu'au quatrième acte, avec un intérêt soutenu. Au cinquième acte, Artaxerce vient prêter serment, sur un autel dressé au pied du trône, d'observer les lois du royaume et de faire régner la justice; il est entouré des grands de la cour et d'une garde nombreuse; mais tous, gagnés par Artaban, sont prêts, au moindre signal de ce ministre perfide, à fondre sur le malheureux roi; ce n'est pas tout, Artaban a fait préparer une coupe empoisonnée que doit boire Artaxerce, lorsqu'il fera les libations d'usage; mais Arbace, effrayé du complot ourdi par son père, s'empare de la coupe, et jure de s'empoisonner si le moindre mouvement pour attenter à la vie du roi a lieu. Confondu alors par la résolution d'Arbace, Artaban se perce le cœur.

Tel est le sujet de cette tragédie, où l'on remarque quelques belles situations, mais qui est défigurée par des vers durs, incorrects et monotones, et dont La Harpe a très-justement fait ressortir les invraisemblances. On ne peut admettre un Artaban qui se porte à tous les attentats de l'ambition, non pour lui, mais pour son fils, à qui ce complot fait horreur. L'auteur avait bien prévu l'objection, car il fait dire à Artaban, dès la première scène :

Rarement pour un autre on ravit la couronne.

Assurément, et les deux vers qui suivent ne sont nullement une réponse :

Mais, sous le nom d'un fils, je donnerai la loi ;
Le rang sera pour lui, la puissance pour moi.

Ce fils est donc un imbécile ? Alors que ne prend-il la couronne pour lui ? Quant aux invraisemblances de détail, elles sont encore plus choquantes que celles du fond, et l'analyse très-succincte que nous venons de donner de cette pièce suffira pour les faire deviner.

Artaxerce, tragédie en cinq actes de Delrieu, représentée à la Comédie française en 1808. Le plan de cette pièce est, à très-peu de chose près, le même que celui de la tragédie de Lemierre ; ce qui nous dispense d'en faire l'analyse. Cet ouvrage obtint un succès passager d'enthousiasme. La marche de l'action est claire et rapide ; il y a beaucoup de mouvement, des situations fortes, des effets habilement ménagés, des coups de théâtre disposés avec art, un dénoûment dont la suspension et le moyen imprévu intéressent et attachent. M. Ch. Maurice raconte, dans son *Histoire du théâtre et de la littérature*, une piquante anecdote qui se rattache à l'une des représentations d'*Artaxerce*. « Delrieu, descendu de l'encoignure des premières loges, où il va savourer le bonheur de *se voir passer*, entre (au balcon), regarde sa femme assise sur la seconde banquette, et lui fait toutes sortes de signes de mécontentement. Elle, qui voulait admirer et soutenir jusqu'au dernier vers de la pièce, continuait à battre des mains, tout en regardant son époux d'un air étonné. Et Delrieu de paraître de plus en plus en colère. Enfin, le rideau baissé, sa femme vient à lui en disant : « Mais qu'as-tu ? Tu ne voyais donc pas comme « j'applaudissais ? — Oui, sans doute, répon- « dit-il sans se calmer ; mais, malheureuse, tu « avais tes gants ! » Delrieu a fait imprimer son *Artaxerce* avec une préface et des notes où il laisse trop souvent percer un amour-propre excessif d'auteur, excité sans doute par la très-grande vogue qui accueillit sa tragédie.

ARTAXERXÈS, même nom que *Artaxerce*. Ce mot était plutôt un surnom générique, un qualificatif honorifique, qu'un véritable nom propre. Nous voyons, en effet, dans les historiens grecs et latins que le nom d'*Artaxerxès* a été porté par plusieurs rois persans. Bessus, dit Quinte-Curce, ayant revêtu les insignes de la royauté, s'était fait appeler Artaxerxès (*Artaxerxen appellari se jusserat*). D'après Pott, le mot *Artaxerxès*, ramené à ses racines zendes, signifierait le *grand Xerxès*, c'est-à-dire le grand roi des rois, et serait devenu par contraction, dans la bouche des Persans modernes, *Ardéchir*. (V. ce mot.) Ce titre pompeux a de nombreux équivalents dans plusieurs langues orientales ; il correspond assez exactement au *chahin-chah* des Persans modernes, ou à leur *padichah*, au *malkan malka* du pehlvi, etc., traduits en grec par *basileus basileôn*, et en latin par *rex regum*. Spiegel, le savant continuateur de Burnouf, dans ses beaux travaux sur les cunéiformes persans, a reconnu l'*Artaxerxès* des Grecs dans le nom *artakhsathra*, que M. Michel Bréal traduit par *magno imperio instructus*, qui se compose de l'ancien bactrien *artô*, pour *areta*, haut, élevé, et de *khsathra*, empire (racine qu'on retrouve dans le nom de la caste hindoue des guerriers ou *kchattryas*). D'après cette explication, *Artaxerxès* ou *Artakhsathra* signifierait littéralement *qui a un haut empire*. Aujourd'hui, les Persans, avec l'aplomb imperturbable qui caractérise les Orientaux faisant des étymologies, ont voulu reconnaître dans *Ardéchir* deux mots modernes, *ard*, farine, et *chir*, lait, et ont inventé pour justifier cette explication naïve des histoires invraisemblables.

ARTAXIAS, nom commun à trois rois d'Arménie, dont le plus connu est Artaxias Ier, général d'Antiochus le Grand, qui se rendit maître de l'Arménie et l'érigea en royaume indépendant, l'an 189 av. J.-C. Par les conseils d'Annibal, retiré à sa cour, il bâtit Artaxate sur le fleuve Araxe, et en fit la capitale de ses Etats. Il mourut en 159.

ARTE s. m. (ar-te). Entom. Ancien genre de lépidoptères nocturnes, tribu des phalénites, formant aujourd'hui les deux genres ädonie et zérène.

ARTEAGA (le Père Hortensio-Felice-Paravicino y), littérateur espagnol, né à Madrid en 1580, mort en 1633. Il entra dans l'ordre des Trinitaires et devint prédicateur de Philippe III. La finesse de son esprit était passée en proverbe. Comme poëte, il appartient à l'école de Gongora. Ses poésies ont été publiées sous le titre de *Obras de D. Felice de Arteaga* (Lisbonne, 1645 ; Madrid, 1650). Ses sermons forment plusieurs recueils.

ARTEAGA Y ALFARO (Mathieu), peintre et graveur espagnol, né à Séville, mort en 1704. Il est estimé surtout comme graveur. Ses estampes les plus remarquables sont un *Saint Ferdinand*, d'après Murillo, et un *Saint Dominique*, d'après Alonzo Cano. Il fut un des fondateurs de l'Académie de Séville.

ARTEAGA (Etienne), jésuite et littérateur espagnol, né vers le milieu du XVIIIe siècle, se retira en Italie après la suppression en Espagne de la compagnie de Jésus, et mourut à Paris en 1799. On a de lui : *Traité sur le beau idéal ; Révolution du théâtre musical en Italie*, plusieurs dissertations, des poésies grecques et latines, etc. La mort l'empêcha d'achever un ouvrage d'un grand intérêt sur le rhythme sonore et le rhythme muet des anciens.

ARTÉDI ou **ARTEDIUS**, naturaliste et médecin suédois, né à Anund en 1705, mort en 1735. Il fut l'ami de Linné, dont il aurait peut-être égalé la gloire, si la mort lui en eût laissé le temps. Il suivit avec Linné les leçons de Boerhaave à Leyde, et y reçut une généreuse hospitalité chez le célèbre amateur Seba. Un soir, en sortant de chez ce libéral ami, Artédi tomba malheureusement dans le canal et s'y noya. Linné ne se consola jamais bien de cette mort prématurée. Héritier des manuscrits d'Artédi, il s'occupa de publier son *Histoire des poissons* (*Ichthyologia*), le seul ouvrage important que nous ayons de lui. Ce livre, aujourd'hui abandonné, n'est cependant pas ni ne saurait être oublié. Le jeune naturaliste s'y distingue par une largeur et une élévation de vues, qui sont beaucoup trop rares dans la science dont il s'est occupé. Il divise son œuvre en cinq parties : *Bibliothèque, Philosophie, Genres, Espèces, Synonymies ichthyologiques*, et ces titres donnent déjà une idée de la hauteur à laquelle le savant naturaliste a su s'élever. Linné lui a consacré un genre d'ombellifères, l'*artédia squammata*, en mémoire d'un travail remarquable que son jeune ami avait fait sur la famille des ombellifères avant de s'occuper d'ichthyologie.

ARTÉDIE s. f. (ar-té-dî — d'*Artédi*, naturaliste suédois). Bot. Genre de plantes de la famille des ombellifères, tribu des daucinées, comprenant une seule espèce, qui croît en Syrie.

ARTELLE s. f. (ar-tè-le). Techn. Morceau de bois concave dont se servent les plombiers pour verser la soudure.

ARTÉMATOPE s. m. (ar-té-ma-to-pe — du gr. *artêma*, appendice ; *pous*, pied). Entom. Genre de coléoptères pentamères serricornes, comprenant une seule espèce, qui habite le Brésil.

ARTE MAYOR. *Vers d'arte mayor*, Vers de la haute poésie espagnole, qui correspond à l'hexamètre des Latins et à notre alexandrin : *L'Araucana d'Alonzo Ercilla est écrite en vers d'*ARTE MAYOR.

ARTÈME s. f. (ar-tè-me — du gr. *artêma*, objet suspendu). Zool. Genre d'aranéides errantes, renfermant deux espèces, qui vivent, l'une dans l'Amérique du sud, l'autre à l'île Maurice.

ARTÈME (saint), général romain, commandait en Egypte sous le règne de Constance, fut chargé d'arrêter l'illustre saint Athanase, qu'il chercha vainement dans plusieurs monastères de la Thébaïde. On croit d'ailleurs qu'il n'y mit pas un grand zèle ; tout au moins il se montra plus tard très-dévoué à l'orthodoxie. Les païens d'Alexandrie l'accusèrent d'avoir brisé leurs idoles, et l'empereur Julien le fit décapiter en 362. L'Eglise l'honore le 20 octobre.

ARTÉMIDE s. f. (ar-té-mi-de — de *Artémis*, surnom de Diane). Moll. Genre de mollusques acéphales, à coquille bivalve, formé aux dépens des vénus, et comprenant une vingtaine d'espèces répandues dans presque toutes les mers.

ARTÉMIDORE le Géographe, né à Ephèse, vivait vers 104 av. J.-C. Son *Périple* ou *Description de la terre* était estimé dans l'antiquité. Il traitait aussi des mœurs et usages des peuples. Il n'en reste que des fragments, insérés dans divers recueils, notamment dans les *Geogr. minores* de la collection Didot.

ARTÉMIDORE de Cnide, grammairien du dernier siècle av. J.-C. Il était l'ami de César, et faillit l'arracher à la mort, selon le récit de Plutarque, récit d'ailleurs fort contesté. Instruit du complot de Brutus, Artémidore aurait écrit à César pour l'en informer ; mais le dictateur n'eut pas le temps d'ouvrir la lettre, et il la tenait encore à la main, au milieu du sénat, lorsque ses meurtriers se précipitèrent sur lui. Aucun des ouvrages d'Artémidore ne nous est parvenu.

ARTÉMIDORE d'Ephèse, naturaliste grec, né à Ephèse, contemporain d'Adrien, ou, suivant d'autres, de Marc-Aurèle. On a de lui un traité de l'*Interprétation des songes*, qui contient des faits intéressants, des notions savantes, des vues profondes, au milieu d'idées superstitieuses et de croyances absurdes, dont les plus grands esprits de l'antiquité subissaient le joug. La meilleure édition est celle de Reiff, Leipzig, 1805. On en a une traduction française de Dumoulin, Rouen, 1664.

ARTÉMIE s. f. (ar-té-mî). Zool. Genre de petits crustacés branchiopodes, renfermant une espèce, qui vit en Europe, dans les marais salants.

Artémire, tragédie de Voltaire en cinq actes et en vers, représentée en 1720. Cette pièce n'ayant pas eu de succès, l'auteur la retira après quelques représentations ; mais Voltaire, qui n'était pas homme à accepter les jugements défavorables du public, et qui, du reste, tenait à quelques beaux vers de son *Artémire*, la revêtit de nouveaux atours pour la présenter à ses juges, en 1724, sous le nom de *Mariamne*. Mais le malin public poussa l'indélicatesse jusqu'à la reconnaître ; et, comme Mariamne portait une coupe empoisonnée à sa bouche, un malin du parterre se mit à la saluer par ces mots : *La reine boit*, répétés aussitôt par toute la salle. *Mariamne* s'éclipsa de nouveau, pour reparaître une année après sur l'affiche avec ce troisième titre : *Hérode et Mariamne*. C'est à ces incidents que J.-J. Rousseau faisait allusion dans une lettre écrite à un ami : « Enfin, j'ai eu le plaisir de considérer à mon aise cette merveilleuse superfétation dramatique, ou, si vous voulez, le second accouchement d'un avorton, remis dans le ventre de sa mère pour y prendre une nouvelle nourriture. La formation, pour tout cela, ne m'en a pas paru plus régulière ; et je vous avoue que, depuis la tête jusqu'à la queue, je n'ai jamais vu de monstre dont les parties fussent plus disjointes et plus mal composées... » Cette lettre eut du retentissement ; l'auteur de *Mariamne* en fut informé, et comme Voltaire aimait à faire ses couches et à laver son linge sale en famille, il prit la résolution de rompre en visière avec le citoyen de Genève, et de le quereller à la première occasion. V. MARIAMNE.

ARTÉMIS, un des noms de Diane ; à Delphes et à Syracuse, on célébrait en l'honneur de Diane des fêtes appelées *Artémisies*. Plusieurs auteurs ont cru reconnaître dans ce nom, que les Grecs donnaient à Diane, un composé de deux mots sanscrits, *ari*, ennemi, et *tam-as*, obscurité, l'*ennemie des ténèbres*, c'est-à-dire la lune. Cette étymologie est assez ingénieuse, mais nullement conforme aux lois sévères de filiation créées par la linguistique moderne. Pott, dans ses *Etymologische Forschungen*, incline à voir dans *Artémis* une forte contraction pour *ê aera temnousa*, celle qui parcourt l'air (*Ar-temid*) ; mais cette étymologie n'est pas non plus à l'abri de toute objection.

ARTÉMISE s. f. (ar-té-mi-ze — du gr. *artemisia*, même sens). Bot. Un des noms de l'armoise.

ARTÉMISE Ire, reine d'Halicarnasse, accompagna Xerxès dans son expédition contre la Grèce, et déploya tant de courage à la bataille de Salamine, que le roi de Perse dit à cette occasion : « Les hommes se sont conduits comme des femmes, et les femmes comme des hommes. » De retour à Halicarnasse, elle étendit les bornes de ses Etats par quelques conquêtes. Une tradition ancienne rapporte qu'elle fit crever les yeux à un jeune homme qui dédaignait son amour, et qu'elle se jeta ensuite dans la mer du haut du rocher de Leucade, à l'exemple de Sapho.

ARTÉMISE II, reine d'Halicarnasse, de la famille de la précédente, était épouse et sœur de Mausole. La mort de ce prince la rendit inconsolable. Pour honorer sa mémoire, elle fit composer des poëmes et des tragédies, et convia à cette lutte littéraire les poëtes et les orateurs les plus célèbres de la Grèce. Mais elle voulut éterniser le souvenir de sa douleur par un monument plus éclatant et plus durable ; c'est le magnifique tombeau, l'une des sept merveilles du monde, qu'elle appela, du nom de son époux, *mausolée*, mot qui depuis a passé dans toutes les langues. Mais, si l'on en croit Valère-Maxime et Aulu-Gelle, sa douleur l'entraîna à quelque chose de plus merveilleux encore. Après avoir fait brûler le corps de son époux, elle en but les cendres mêlées à son breuvage. Deux ans après, elle succombait à des regrets que rien n'avait pu apaiser ni même tromper.

Le nom d'Artémise est devenu celui des veuves inconsolables, et le symbole souvent ironique de l'amour conjugal.

Les chroniques les plus amples
Des veuves des premiers temps
Nous fournissent peu d'exemples
D'*Artémises* de vingt ans.
Plus leur douleur est illustre,
Et plus elle sert de lustre
A leur amoureux essor.
Andromaque, en moins d'un lustre,
Remplaça deux fois Hector.
J.-B. ROUSSEAU.

« La véritable veuve appartient à toutes les classes de la société. La veuve inconsolable est la variété la plus originale de l'espèce. *Nouvelle Artémise*, elle pleure tous les jours un mari dont elle fait le plus brillant panégyrique, et qui n'a eu, selon son cœur, qu'un bon mouvement, c'est d'avoir su mourir à propos. »
Le Royaume des lanternes.

« Quel que pût être le culte qu'elle avait conservé pour la mémoire de son mari, il était difficile de supposer que, *nouvelle Artémise*, cette veuve de vingt ans à peine se renfermât ainsi pour pleurer, en toute liberté, sur la cendre d'un Mausole plus que septuagénaire. »
ALEXANDRE DE LAVERGNE.

« L'union des hirondelles dure autant qu'elles-mêmes, autant que leur affection pour les lieux qui furent le berceau de leur premier amour. L'espèce est féconde en *Artémises* inconsolables, qui portent jusqu'au tombeau le deuil de leur époux. On en a vu d'autres traverser les monts et les mers et faire deux mille lieues pour revoir encore le nid de leurs dernières amours et s'y enfermer pour mourir. »
TOUSSENEL.

ARTEMISIA, nom scientifique de l'armoise.

ARTÉMISIÉ, ÉE adj. (ar-té-mi-zi-é — rad. *artemise*). Bot. Qui ressemble à l'armoise. ‖ On dit aussi ARTÉMISIOÏDE.

— s. f. pl. Tribu de plantes de la famille des composées, ayant pour type le genre artemisia ou armoise. La plupart de ces plantes sont aromatiques : *Les* ARTÉMISIÉES *ont les capitules discoïdes.* (J. Decaisne.)

ARTÉMISIEN, ENNE adj. (ar-té-mi-zi-ain, è-ne). Qui se rapporte au promontoire d'Artémise ou Artemisium.

— s. m. Nom d'un mois chez les Grecs et chez les Macédoniens. Il avait trente jours, dont le premier correspondait au 25 avril des Romains.

ARTÉMISIES s. f. pl. (ar-té-mi-zî — du gr. *Artemis*, un des surnoms de Diane). Antiq. gr. Fêtes célébrées en l'honneur de Diane.

ARTÉMISINE s. f. (ar-té-mi-zi-ne — du gr. *artemisia*, armoise). Chim. Principe amer de l'artémise ou armoise.

ARTÉMISIOÏDE adj. (ar-té-mi-zi-o-i-de — du gr. *artemisia*, armoise ; *eidos*, ressemblance). Syn. de *artémisié*.

ARTÉMISION s. m. (ar-té-mi-zi-on — mot gr. formé de *Artemis*, un des surnoms de Diane). Antiq. Lieu, temple consacré à Diane.

ARTEMISIUM PROMONTORIUM, cap de l'île d'Eubée sur la côte septentrionale ; c'est près de ce cap que Thémistocle dispersa la flotte de Xerxès (480 av. J.-C.).

ARTEMITA, ancienne ville de l'Arménie, sur la rive orientale du lac Arissa, fondée, dit-on, par Sémiramis. ‖ C'était aussi le nom d'une petite île de la mer Ionienne, près du fleuve Achéloüs.

ARTÉMON s. m. (ar-té-mon — du gr. *artemôn* ; formé de *artaô*, j'élève). Mécan. anc. Moufle d'un polyspaste, machine à élever des fardeaux.

ARTÉMON, Syrien qui vivait vers 215 av. J.-C. Il n'est connu que par son extrême ressemblance avec Antiochus le Grand, ressemblance qui donna lieu à une étrange supercherie : Antiochus étant mort, sa veuve fit coucher Artémon dans le lit royal pour y jouer le rôle du roi mourant. Les courtisans vinrent l'y voir sur sa demande, et jurèrent d'observer la recommandation qu'il leur fit de s'intéresser de tout leur pouvoir à la reine et à ses enfants.

ARTÉMON, peintre grec, florissait à Rome dans le Ier siècle de l'ère chrétienne. Il avait fait un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on citait la *Danaé*, la *Stratonice* et les peintures du portique d'Octavie.

ARTÉMON ou **ARTÉMAS**, sectaire du IIIe siècle. Il niait la divinité de Jésus-Christ, et prétendait que sa doctrine avait été celle des apôtres jusqu'au temps de Victor, treizième évêque de Rome. Cette hérésie fut condamnée au concile d'Antioche, en 216.

ARTÉMONIEN, ENNE s. et adj. (ar-té-mo-ni-ain, è-ne — de *Artémon*, n. pr.). Hist. ecclés. Partisan de l'hérésiarque Artémon. ‖ On dit aussi ARTÉMONITE. ‖ Qui appartient à Artémon ou à ses sectateurs.

ARTENAY, bourg de France (Loiret), ch.-lieu de canton, arrond. et à 20 kilom. N. d'Orléans, sur le chemin de fer de Paris à Orléans ; pop. aggl. 940 hab. — pop. tot. 1,101 hab.

ARTÉNICE, nom poétique donné par les beaux esprits du siècle de Louis XIV à la marquise de Rambouillet. Elle s'appelait Catherine de Vivonne, et *Arténice* est l'anagramme de *Catherine*.

ARTENNA ou **ARTENNE** s. f. (ar-tènn-na). Ornith. Sorte d'oiseau aquatique palmipède.

ARTÉPHIUS, alchimiste et philosophe hermétique, vivait vers 1130, était Juif ou Arabe. Il a laissé beaucoup d'écrits. Dans le dernier ouvrage qu'il a composé, *De vita propaganda*, il prétend avoir 1,025 ans. Son *Traité de la pierre philosophale* a été traduit en français par Pierre Arnauld, Paris, 1612, plusieurs fois réimprimé.

ARTÈRE s. f. (ar-tè-re — du gr. *artêria*, formé de *artaô*, je suspends ; suivant d'autres, et avec plus de probabilité, de *aêr*, air, et *têrein*, conserver, dans l'opinion où étaient les anciens que les artères renfermaient de l'air). Anat. Nom donné aux vaisseaux destinés à porter le sang soit du ventricule droit du cœur aux poumons, soit du ventricule gauche à toutes les autres parties du corps : *Le sang des* ARTÈRES. *Le battement des* ARTÈRES. *Du même ventricule sort l'*ARTÈRE *du poumon, moindre, dans les adultes, que l'aorte : aussi ne porte-t-elle que la portion du sang veinal destiné au poumon.* (Boss.) *Mes* ARTÈRES *se mirent à battre d'une si grande force, que non-seulement je sentais leur battement, mais que je l'entendais même, et surtout celui des carotides.* (J.-J. Rouss.) *Le phénomène le plus remarquable qui soit propre aux* ARTÈRES *pendant la vie, est le pouls.* (G. Cuv.) *Sa vue se troubla, ses* ARTÈRES *battirent violemment.* (G. Sand.) *La noblesse est dans les sentiments de l'âme, et non pas dans le sang des* ARTÈRES. (G. Sand.) *Lorsqu'une grosse* ARTÈRE *a été coupée, le sang s'échappe avec impétuosité, et la mort est souvent une conséquence presque immédiate de la lésion.* (M.-Edwards.)

A quoi bon, quand la fièvre en nos *artères* brûle,
Faire de notre mal un secret ridicule ?
BOILEAU.

. . . . Je suis fils de mon père,
C'est son sang généreux qui bat dans mon *artère*.
E. AUGIER.

— Par compar. Se dit des grandes voies de communication qui sillonnent un pays, une province, une ville : *Les fleuves sont les* ARTÈRES *de notre planète.* (De Custine.) *Comme l'achèvement du Louvre entraîne la désobstruction et l'embellissement du quartier populeux qui l'enveloppe de ses* ARTÈRES *multipliées, le ministère a demandé à la ville de Paris de supporter une partie de la dépense.* (St-Marc Gir.) *On pensa pouvoir vendre ce potager pour bâtir sur la rue, et faire concurrence à cette grande* ARTÈRE *de Paris, qu'on appelle le faubourg Saint-Honoré.* (Alex. Dum.) *Une ville n'est pas impunément posée sur la grosse* ARTÈRE *de l'Europe.* (V. Hugo.) *Et quand seront créées ces grandes* ARTÈRES *de fer à travers lesquelles grondera, ruissellera le feu, ce sang des nations modernes ?* (L. Gozlan.)

— Fig. : *Il est des temps où la société politique sent aussi battre plus vivement ses* ARTÈRES. (***)

— Encycl. Anat. *Des artères en général.* Dans les animaux à sang chaud, les vaisseaux qui, émanant du cœur, atteignent les points les plus éloignés du centre de la circulation, sont appelés *artères* ; ceux, au contraire, qui ramènent le sang à son point de départ portent le nom de *veines*. Les premiers de ces canaux sont parcourus par le sang rouge, les seconds par le sang noir. Cette règle, cependant, n'est pas sans exception ; ainsi l'*artère pulmonaire*, que les anciens avaient dénommée *veine artérieuse*, chargée de transporter le sang veineux du cœur aux poumons, est artérielle par ses parois et veineuse par ses fonctions ; le contraire a lieu pour les veines pulmonaires. Le système artériel comprend ainsi deux cercles circulatoires ou deux troncs artériels ramifiés : le premier est formé par l'artère pulmonaire, qui part du ventricule droit ; le second est constitué par l'aorte, à laquelle le ventricule gauche donne naissance et qui envoie ses divisions dans tous les organes. Ces divisions peuvent être comparées à un arbre : ordinairement, en effet, d'un tronc artériel principal de fortes dimensions se détachent deux troncs moins volumineux, lesquels se subdivisent dichotomiquement à leur tour en troncs plus petits et divergents, qui se séparent successivement pour se rendre à leurs organes respectifs. Durant un trajet plus ou moins long, les branches artérielles de divers ordres émettent le plus souvent au niveau des grandes segmentations du corps des ramifications latérales, s'abouchant quelquefois, c'est-à-dire *s'anastomosant* entre elles et formant des troncs de réunion ou des arcades d'où émanent bientôt des ramifications d'ordre inférieur : c'est à l'ensemble des fines et dernières divisions *artérielles* ou veineuses qu'on a donné le nom de *système des capillaires sanguins*.

Les *artères* ont reçu des noms différents suivant leur situation, leur direction, les organes auxquels elles se distribuent, etc. ; toutefois, ces dénominations ne sont applicables qu'à des branches d'un certain volume, les dernières ramifications n'étant considérées que comme les parties terminales du petit tronc dont elles dérivent.

La direction des *artères* est ordinairement rectiligne, sauf quelques flexuosités que ne présentent jamais les troncs d'un certain volume. Ordinairement situées près des os, protégées ainsi contre les violences extérieures par les tissus environnants, elles se dévient, au voisinage des extrémités articulaires, pour se porter du côté de la flexion, où elles trouvent un abri sûr contre toute élongation violente. On les rencontre au voisinage des veines profondes et des gros troncs nerveux, dans les interstices musculaires, rarement sous la peau, et en général dans les points les plus rapprochés de l'axe du corps et des membres.

La structure des *artères* est en rapport avec les fonctions qui leur sont dévolues ; trois tuniques successives constituent leur paroi :

La première, *tunique externe*, est de nature celluleuse ; elle adhère aux organes voisins par des fibres lâches et molles, bien distinctes du tissu qui la compose ; la seconde, *tunique moyenne* ou *tunique propre*, est la plus épaisse, la plus résistante ; elle est fibro-cartilagineuse, et, selon quelques auteurs, douée d'une certaine contractilité ; la troisième, enfin, *tunique interne*, est formée d'une substance fibreuse fragile dans le sens de la longueur et doublée intérieurement d'une membrane épithéliale.

Les *artères* se nourrissent au moyen de petites artérioles, appelées *vasa vasorum*, vaisseaux des vaisseaux. Leurs branches ont souvent entre elles des communications, et ces anastomoses ont pour but de favoriser la circulation en multipliant les voies que le sang doit parcourir. Les nerfs des *artères*, improprement dénommés par Wrisberg *nervi molles*, viennent particulièrement du trisplanchnique et du pneumogastrique. On les voit pénétrer dans l'épaisseur des tuniques ; mais, jusqu'à présent, on n'a pu les suivre jusqu'à leur terminaison.

— *Des artères en particulier.* Les *artères* principales sont au nombre de seize :

1o *Artère pulmonaire.* Elle sort directement du ventricule droit du cœur et charrie du sang noir. Elle se divise en deux troncs, l'*artère pulmonaire droite* et l'*artère pulmonaire gauche*, qui portent le sang dans les deux poumons, pour y être hématosé ou artérialisé. Les dernières divisions de cette *artère* s'accolent aux conduits aérifères et aux premières ramifications des veines pulmonaires qui rapportent au cœur le sang hématosé.

2o *Artère aorte.* Ce gros tronc artériel, origine commune de toutes les *artères nourricières* du corps, émane, comme nous l'avons dit au mot *Aorte*, du ventricule gauche du cœur, par un orifice muni de valvules, décrit une courbe prononcée appelée *crosse de l'aorte*, descend le long de la colonne vertébrale dont elle suit les flexuosités, et se termine en avant des vertèbres lombaires en se bifurquant et en donnant naissance aux deux *artères iliaques primitives* et à un rameau secondaire et médian, l'*artère sacrée moyenne*. Dans le cours de son trajet, l'*aorte* fournit les troncs secondaires d'où partent des ramifications de troisième ordre et des *artères* de plus petit calibre qui se rendent directement aux organes qui leur sont dévolus.

L'*aorte* ne peut subir aucune opération en raison de sa situation profonde et de son importance, qui n'en permettent jamais la ligature : aucune anastomose collatérale ne pourrait, en effet, suppléer à cette énorme artère. Cependant on peut la soumettre à une compression temporaire pour s'opposer aux hémorragies de ses ramifications inférieures, particulièrement dans les pertes de sang qui accompagnent l'accouchement ; l'*aorte* est dans ce cas comprimée sur la colonne vertébrale en pressant sur la paroi antérieure du ventre.

3o Le *tronc brachio-céphalique*. Il est issu de la crosse de l'*aorte* à droite et donne naissance aux *artères carotide primitive* et *sous-clavière droite*, tandis qu'à gauche ces mêmes *artères* émanent directement de l'*aorte*.

4o L'*artère carotide primitive*, qui naît à droite du tronc brachio-céphalique, à gauche de l'*aorte*, monte le long du cou et n'est séparée de la peau que par une faible épaisseur musculaire. Elle se divise en deux branches : l'*artère carotide interne* et l'*artère carotide externe*. Par sa position superficielle, cette *artère*, ainsi que sa branche externe, peut être souvent lésée, et les blessures du tronc principal occasionnent ordinairement la mort.

5o L'*artère carotide externe*, qui fournit les *artères thyroïdienne, linguale, faciale, occipitale, auriculaire postérieure, pharyngienne inférieure, temporale superficielle* et *maxillaire interne*, lesquelles se distribuent au cou, à la langue, à la face, à la bouche, aux muscles de la tête, du pharynx, aux dents, aux mâchoires et au nez. Une des branches de bifurcation de l'*artère* temporale distribue des rameaux aux parties antérieures, latérales et postérieures du crâne. C'est sur les ramifications superficielles de cette *artère* que l'on pratique la saignée artérielle ou artériotomie : c'est également à la position superficielle des rameaux artériels que sont dues les hémorragies fréquentes et dangereuses de cette région.

6o L'*artère carotide interne*. Elle fournit l'*artère ophthalmique*, qui se distribue à l'œil et à ses annexes, et des branches terminales pour la partie antérieure du cerveau.

7o L'*artère sous-clavière*. Elle fournit l'*artère vertébrale* pour le cervelet, la moelle, le bulbe et la partie postérieure du cerveau, la *thyroïdienne inférieure*, la *mammaire interne*, l'*intercostale supérieure*, la *scapulaire* et la *cervicale profonde* destinées au cou et à la partie postérieure de la poitrine et du dos, enfin une branche terminale.

8o *L'artère axillaire*. Continuation de la *sous-clavière*, elle donne des rameaux artériels à l'épaule et à la partie supérieure du bras, où elle se continue sous le nom d'*artère humérale* ou *brachiale*. Dans les hémorragies artérielles du bras et dans les opérations qui intéressent le membre supérieur, on doit comprimer cette *artère* dans le creux de l'aisselle, en l'appuyant sur la tête de l'os humérus.

9o L'*artère humérale*, *artère* du bras, continuation de l'*artère axillaire* et qui se termine vers le pli du coude en se divisant en deux branches, l'*artère radiale* et l'*artère cubitale* : c'est l'*artère humérale*, à son extrémité inférieure, que le chirurgien doit éviter dans la saignée des veines du bras. Elle longe l'humérus, de sorte que, pour arrêter les hémorragies artérielles du bras et de la main, il suffit de serrer circulairement le membre supérieur à sa partie la plus élevée.

10o L'*artère radiale*, émanée de l'*artère humérale*. Elle fournit avec l'*artère cubitale* les rameaux artériels de l'avant-bras, longe la partie externe du membre et se termine dans la paume de la main en formant l'*arcade palmaire profonde*.

La position de l'*artère* radiale à la partie supérieure et externe du poignet permet de percevoir par le toucher l'ondée sanguine due à l'impulsion du cœur. Cette propriété l'a fait choisir par le médecin, de préférence à tout autre vaisseau, pour vérifier l'état du pouls. L'*artère* cubitale fournit les rameaux aux mêmes parties.

11o Les *artères intercostales latérales* et *postérieures*, *coronaires* ou *cardiaques*, *bronchiques*, *œsophagiennes*, *médiastines*. Ce sont des branches peu volumineuses qui fournissent le sang aux parois du cœur et de la poitrine, à l'œsophage, etc. ; elles naissent directement de l'*aorte*.

12o Le *tronc cœliaque*, qui est l'origine commune des *artères coronaire stomachique* pour l'estomac, *hépatique* pour le foie et ses annexes, *splénique* pour la rate, l'estomac, l'épiploon.

13o Les *artères mésentériques supérieures* et *inférieures*, *spermatiques* (*testiculaires chez l'homme, utéro-ovariennes chez la femme*), *rénales* ou *émulgentes*, et *capsulaires moyennes*. Ce sont des branches inférieures de l'*aorte*, qui se rendent aux diverses parties de l'intestin : au testicule chez l'homme, à l'utérus et à l'ovaire chez la femme, aux reins et capsules surrénales, et aux muscles du bassin. Les *artères spermatiques testiculaires*, propres à l'homme, naissent du tronc de l'*aorte* dans sa partie inférieure et se rendent dans le canal inguinal qui les conduit aux testicules. Elles forment, avec le canal déférent et les veines spermatiques, les cordons testiculaires ; ceux-ci traversent le canal inguinal, par lequel certaines portions de l'intestin peuvent se faire jour et donner naissance aux hernies inguinales.

14o Les *artères iliaques*, branches de bifurcation terminales de l'*artère aorte*. Elles naissent en avant des vertèbres lombaires, et se subdivisent en *artères iliaques internes* et en *artères iliaques externes* : l'*iliaque interne* ou *hypogastrique* se distribue aux organes du bassin, tandis que l'*iliaque externe* prolongée en sort par une espèce de canal pour former l'*artère crurale* : c'est dans ce canal que certaines portions de l'intestin, s'engageant sous l'aponévrose de la cuisse, donnent naissance aux hernies crurales.

15o L'*artère crurale* ou *fémorale*, *artère* de la cuisse, branche terminale de l'*artère iliaque externe*. Après avoir distribué des ramifications aux diverses parties de la cuisse, cette *artère* s'engage dans l'anneau du muscle troisième adducteur, et prend le nom d'*artère poplitée*, qui fournit les *artères* de la jambe et du pied. A sa partie supérieure, en dedans et en haut de la cuisse, elle est peu distante de la peau et exposée ainsi aux lésions extérieures ; c'est en ce même endroit qu'on la comprime pour arrêter les hémorragies artérielles de la jambe.

16o L'*artère poplitée*, terminaison de la crurale. Dans le creux du jarret, elle donne naissance à l'*artère tibiale postérieure* et au tronc *tibio-péronier*, origine de la *tibiale postérieure* et de la *péronière* : les rameaux de ces *artères* se distribuent à la jambe et au pied, s'anastomosant en arcades comme les *artères* de la main.

NOMENCLATURE DES ARTÈRES.

					ORGANES de distribution.
Tronc brachio-céphalique, à droite seulement.	ARTÈRE CAROTIDE PRIMITIVE DROITE.				
	ARTÈRE SOUS-CLAVIÈRE DROITE.				
Artère carotide primitive.	A. CAROTIDE EXTERNE.	A. thyroïdienne sup.			Cou.
		A. linguale			Cou et langue.
		A. faciale			Face et bouche.
		A. occipitale			Muscles postérieurs du cou et de la tête.
		A. auriculaires post.			Muscles postérieurs et latéraux de la tête.
		A. pharyngienne inf.			Pharynx.
		A. temporale superf.			Partie latérale de la tête.
		A. maxillaire interne.			Dents, bouche, mâchoires et muscles des mâchoires, nez.
	A. CAROTIDE INTERNE.	A. ophthalmique			Œil et ses annexes.
		Br. terminales			Partie antérieure du cerveau.
Artère sous-clavière.	ARTÈRE VERTÉBRALE				Bulbe, moelle, cervelet, partie postérieure du cerveau.
	Artère thyroïdienne inférieure				Cou.
	Artères mammaires				Seins.
	Artères intercostales supérieures				Espaces intercostaux.
	Artères scapulaires				Epaule.
	Artère cervicale profonde				Cou.
	A. AXILLAIRE. Br. terminale.	Br. collatérales			Epaule.
		A. humérale. Br. terminale.	Br. collatérales		Bras.
			A. radiale		Avant-bras et main.
			A. cubitale		
Artères intercostales latérales et postérieures					Espaces intercostaux.
Artères coronaires ou cardiaques					Cœur.
Artères bronchiques					Bronches.
Artères œsophagiennes					Œsophage.
Artères médiastines					Médiastins.
Tronc cœliaque.	ARTÈRE CORONAIRE STOMACHIQUE				Œsophage et estomac.
	ARTÈRE HÉPATIQUE				Estomac, pylore, pancréas, foie, vésicule, épiploon.
	ARTÈRE SPLÉNIQUE				Rate, estomac, épiploon.
ARTÈRE MÉSENTÉRIQUE SUPÉRIEURE					Côlon et intestin grêle.
ARTÈRE MÉSENTÉRIQUE INFÉRIEURE					
Artères spermatiques	chez l'homme : artères testiculaires				Testicules et épididyme.
	chez la femme : artères utéro-ovariennes				Utérus et ovaires, etc.
ARTÈRES RÉNALES ou émulgentes					Reins et capsules du rein.
Artères capsulaires moyennes					Capsules du rein.
Artère sacrée moyenne (br. terminale)					Bassin.
Artère iliaque primitive.	ARTÈRE ILIAQUE INTERNE				Bassin : muscles intérieurs et extérieurs, organes génitaux.
	ART. ILIAQUE EXTERNE.	A. épigastrique			Parois du ventre.
		A. circonflexe			Bassin.
		A. CRURALE. Br. termin.	Br. collatérales		Cuisse.
			A. POPLITÉE. Br. termin.	A. tibiale antér.	Jambe.
				Tronc tibio-péronier. A. tibiale post. A. péronière.	Jambe et pied.

— Embryog. C'est dans la membrane intermédiaire aux deux feuillets du blastoderme que se développe le système vasculaire du fœtus. On conçoit que ce système doit subir des modifications nombreuses, pour répondre aux différentes phases de la vie fœtale, mais tandis que les parties centrales ne font que se transformer diversement, les parties périphériques de l'appareil circulatoire subissent quelquefois des modifications si profondes, que la disparition complète de certains de ces éléments en est la conséquence.

Trois circulations ont lieu successivement dans la vie fœtale : après la formation de la *double aorte* et des *arcs aortiques* (1re paire) dont nous avons parlé (V. AORTE), apparaissent les deux *artères omphalo-mésentériques* ou *vitellines*, qui rampent à la surface du vitellus, lequel devient lui-même la vésicule ombilicale : ces deux *artères* naissent des divisions inférieures des *aortes*, les *vertébrales inférieures*.

La formation de l'allantoïde et le développement de nouveaux vaisseaux sanguins sur cette membrane déplacent l'activité fonctionnelle de l'appareil circulatoire et caractérisent la seconde circulation. Alors naissent les *artères ombilicales* ; une des *artères omphalo-mésentériques* disparaît, et l'autre s'atrophie en même temps que la vésicule ombilicale. Le *bulbe aortique*, dans les animaux supérieurs, se rétrécit, se courbe pour former la crosse de l'*aorte* : quatre nouvelles paires d'*arcs aortiques* naissent et disparaissent successivement, trois arcs seuls persistent, les deux antérieurs de droite et de gauche qui donnent naissance aux *artères carotides* et *sous-clavières*, le second de gauche qui forme l'*aorte* permanente, un autre qui devient le tronc de l'*artère pulmonaire*. C'est une des branches de division de l'*aorte dédoublée* qui constitue l'anastomose persistante, connue sous le nom de *canal artériel*. On comprend que les *artères des membres supérieurs*, au moment où ces appendices sont réduits à de simples moignons, n'existent qu'à l'état rudimentaire. En bas, la fusion des deux *arcs aortiques* primitifs constitue le tronc unique (dans l'homme) de l'*aorte descendante*, qui fournit l'*omphalo-mésentérique*, et à son extrémité les *iliaques*. Le rameau le plus volumineux est l'*artère ombilicale*, qui va à l'allantoïde ; les autres branches de l'*artère hypogastrique* et les *artères des membres inférieurs* sont peu développées. Cependant l'allantoïde, pourvue d'un riche réseau vasculaire, arrive à constituer le placenta. En l'absence d'un poumon perméable, l'*artère pulmonaire* ne reçoit que peu de sang ; c'est dans l'intérieur du placenta que le sang amené par l'*artère ombili-*